

HLR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2011/06

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 07 février 2011

L'an deux mille onze et le sept février à 20 heures 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : 31 janvier 2011

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11 votants : 13

Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – TESTON – CROZIER – BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – JOLLIVET – SALA – VERNET - VOLLE

**Excusés : Mr Denis AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND
Mr Michel HILAIRE a donné procuration à Mr VOLLE**

Absents : M DELAUZUN - FIALON

Mme Nathalie SALA a été élue secrétaire

Objet : Création d'un poste d'agent des services techniques dans le cadre du dispositif Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Au cours de cette séance, le Maire propose de créer un poste d'Agent des Services Techniques pour une durée de 6 mois à temps complet à compter du 1^{er} mai 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal:

- Décide de créer un poste d'Agent des Services Techniques dans le cadre du dispositif « contrat d'accompagnement dans l'emploi ».
- Précise que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois et ne pourra pas être renouvelé.

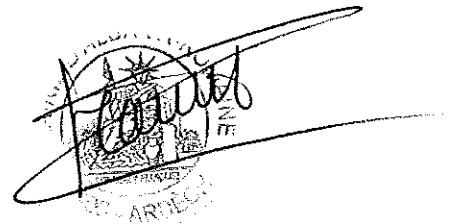
2011/016

HP

- Précise que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.
- Indique que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire + 10 %, multiplié par le nombre d'heures de travail.
- Charge son Maire de procéder au recrutement de l'agent.
- Autorise le Maire à signer la convention avec le Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 07 février 2011

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 08 février 2011
Le Maire,
Pierre MAURIN.



REÇU A
LA PREFECTURE LE

11 FEV. 2011